

Témoignages

*La révolution tranquille**

Prélude à la révolution tranquille au Québec: notes nouvelles sur d'anciens instruments

par George-Henri LÉVESQUE, o.p.

Qui a bien pu inventer cette désormais fameuse expression: *Révolution tranquille*? Sans doute quelqu'un d'entre vous pourrait-il répondre à une telle question. Quand à moi, cela m'est impossible.

Ce que je sais, cependant, c'est que cette expression est périlleusement... ou merveilleusement!... équivoque. Si la dite Révolution a vraiment été tranquille, elle a sûrement cessé de l'être. Son actuel « postlude » cacophonique est loin d'inspirer quiétude et harmonie.

Que si l'on veut limiter son interprétation au phénomène politique des années '60, on s'en fait une conception incomplète, étriquée et fausement réaliste. Les observateurs sérieux savent bien que l'événement '60 n'a été possible qu'après une longue maturation de notre société. Ses principaux artisans eux-mêmes en conviennent, y compris les deux éminents collègues et amis, Maurice et René¹ qui me font l'honneur, ce soir, d'accompagner de leurs commentaires, mon exposé.

Par ailleurs, si l'on imagine que cette maturation s'est faite en toute tranquillité, on se trompe encore. Certes, il n'y a eu ni barricades, ni mitraillettes, ni effusion de sang. Mais, sur les plans personnel, moral et social, que de heurts douloureux, de luttes pénibles, de déchirements dans les esprits et dans les cœurs! Ceux qui ont vraiment participé, apporté leurs notes personnelles à ce prélude en savent quelque chose.

En inscrivant le terme *prélude* au fronton de cette session, on a sans doute pensé à ce genre de pièce musicale qui précède d'importantes harmonisations et dans laquelle s'élaborent les principaux thèmes qui seront ensuite développés.

* Les deux textes que nous reproduisons ici ont été présentés dans le cadre d'un symposium tenu par la Société historique du Canada en juin 1976. Nous regrettons de ne pouvoir publier la troisième présentation: celle de M. René Lévesque qui n'avait pas écrit son exposé et dont les propos n'ont pas été enregistrés. N.D.L.R.

¹ Le sénateur Maurice Lamontagne et l'hon. René Lévesque.

Quand votre président, le Rév. Père Jacques Monet, m'a demandé de préciser davantage le titre de ma conférence, je lui ai proposé, pour rester dans la même veine musicale: «Notes nouvelles sur d'anciens instruments.»

Supposons alors que, dans l'orchestration sociale, les individus, groupements, organisations, institutions scolaires ou autres, et la société elle-même avec ses principes et ses structures jouent, chacun à sa façon, un rôle instrumental.

C'est ainsi que, après le Krach de '29, durant les années '30, on cherche, de plus en plus, à jouer de nouvelles notes sur d'anciens instruments. En conséquence, sur le plan politique, naissent l'un après l'autre des partis comme la C.C.F., le Crédit social, le mouvement communiste, le Parti national social chrétien, l'Action libérale nationale, etc... Dans l'ordre économique, on remet en cause la «vocation» agricole traditionnelle de la Province de Québec, on cherche à faire éclater les cadres classiques des professions libérales pour orienter également notre élite vers les grandes carrières d'hommes d'affaires et l'on tente de s'engager davantage dans le mouvement coopératif. En matières sociales, on commence à s'inquiéter sérieusement de l'évolution démographique de notre population et surtout de son urbanisation. Dans les organisations professionnelles, on réévalue leur orientation nationale ou confessionnelle, et on requiert plus de compétence chez leurs dirigeants. Sur le plan académique, on exige une formation plus pédagogique, plus technique et plus scientifique, particulièrement en science sociales où l'on réclame au moins autant de *vrais savants* que de sincères apôtres sociaux. Enfin, plus généralement parlant, on s'intéresse davantage au nouvel équilibre du couple Liberté-Autorité résultant des réalignements sociaux en cours.

Le Prélude de la Révolution tranquille, c'est l'incubation d'idées nouvelles dans chacune de ces sphères. Il me serait évidemment impossible de vous en présenter convenablement un aperçu général, même superficiel, dans le peu de temps qui m'est départi ce soir. J'ai pensé qu'il serait plus sage de m'en tenir à un seul aspect pour l'approfondir davantage: celui de la crise de la jeunesse canadienne-française durant les années '30. Et même ainsi, je vous prie d'excuser d'avance un exposé par trop incomplet.

Pour être fidèle aux événements, il me faudra souvent vous parler à la première personne. Vous n'avez qu'à mettre la faute sur le dos du Père Monet qui a beaucoup insisté pour que je vous «raconte des histoires» ... vécues!

* * *

NOTES NOUVELLES SUR D'ANCIENS INSTRUMENTS;

Au commencement était l'A.C.J.C. le premier et, durant longtemps, le seul mouvement de la jeunesse canadienne-française. Sa naissance au

début du siècle, c'est l'apparition chez nous du « phénomène Jeunesse² ». Grâce aux nobles initiatives des abbés Lionel Groulx du Séminaire de Valleyfield et Émile Chartier du Séminaire de St-Hyacinthe, grâce aussi au grand talent d'organisateur du Père Samuel Bellavance, jésuite du Collège Ste-Marie à Montréal, grâce surtout aux efforts enthousiastes et généreux de leurs jeunes étudiants laïcs comme les Benoît, les Leduc, les Versailles, les Perreault et tant d'autres, elle a vu le jour au Québec en 1903³.

Pure coïncidence évidemment, c'était l'année de ma naissance... et, dès mon adolescence, j'allais me précipiter dans ses bras. C'était au Séminaire de Chicoutimi où je faisais mes études classiques et où, comme d'ailleurs dans presque tous les autres collèges de la province, avait déjà été fondé un Cercle de l'ACJC. D'abord trouvé trop jeune pour y être admis, je rêvais quand même du jour où cela deviendrait possible. Enfin, le grand moment arriva!... où de sages aînés me jugèrent assez mûr pour joindre leur noble formation. J'avais alors 17 ans.

Je mis tellement d'ardeur à participer aux différentes activités du Cercle et à y présenter mes propres élucubrations qu'on m'en offrit le secrétariat et ensuite la présidence. Notre Cercle avait constitué avec ceux des environs une Union régionale dont il était, en fait, à cause de son importance collégiale, le principal animateur. Pour la même raison, on me nomma secrétaire de cette Union que présidait monsieur Eugène L'Heureux, alors rédacteur en chef au Progrès du Saguenay.

Tout cela pour dire que j'ai bien connu l'A.C.J.C.: son idéal, son esprit, ses principes et ses méthodes d'action. Même après mon entrée chez les Dominicains, j'ai continué à suivre ses activités avec le plus grand intérêt. Comme elle l'a fait pour tant d'autres jeunes durant des décennies, elle a exercé sur ma jeunesse une profonde influence, surtout dans le sens de mon orientation patriotique et sociale. J'y suis donc resté vivement attaché. Ce qui n'a pas été sans me causer un cruel déchirement lorsque, plus tard, vers 1935, dans une conjoncture différente, il m'a fallu, comme vous allez le voir, diverger gravement d'opinion avec ses dirigeants d'alors.

Piété, Étude, Action: telle était sa devise⁴. Les deux premiers mots représentaient un idéal de formation personnelle tant sur le plan religieux qu'intellectuel. Le troisième appelait l'action sur laquelle pareil entraînement devait nécessairement déboucher.

En principe, cette action visait donc les domaines religieux, culturel, social et national mais, dans la pratique, elle s'est vite concentrée sur deux: le religieux et le national, les deux impliquant ou absorbant, de facto et tour à tour, le culturel et le social. Dès lors, le mot d'ordre essentiel devient: Religion et Patrie ou Foi et Patriotisme⁵. Notons en passant que les

² Jean-Paul TREMBLAY, *Les Jeunes face au Canada français, Les Jeunes face à l'Action nationale*, Les Conférences Bardy, Québec, 1964, 52 p.

³ Laurier RENAUD, *La Fondation de l'A.C.J.C. (L'histoire d'une jeunesse nationale)*, Presses collégiales de Jonquière, 1972 p. 33 et suivantes.

⁴ Laurier RENAUD, *Ibid.*, p. 59 et 60.

⁵ *Ibid.*, p. 26.

cercles fondés par les abbés Groulx et Chartier s'appelaient « d'Action catholique ». Rappelons en outre — et cela est encore plus significatif — que c'est à l'occasion du Congrès de la Ligue du Drapeau national Carillon-Sacré-Cœur, les 25 et 26 juin 1903, que fut décidée la fondation de l'A.C.J.C.⁶.

Religion et Patrie: formule universelle et polyvalente, excellente certes pour les 25 premières années de l'A.C.J.C., certainement valable pour un mouvement concentré dans les collèges classiques d'une société traditionnelle qui se perçoit encore comme rurale; mais, formule qui va rapidement trouver ses limites et finir par éclater lorsque cette société prendra conscience de son industrialisation, de son urbanisation et de sa prolétarisation. La polyvalence devient alors faiblesse. De plus en plus, on réclame une spécialisation légitime et une meilleure division du travail dans l'Action. Déjà, d'ailleurs, la J.O.C., la J.E.C., etc, sont en marche... ou en marge!

Dès le début des années '30, l'A.C.J.C., ne peut empêcher ses éléments les plus dynamiques de s'orienter vers des mouvements spécialisés, nationalistes d'une part, religieux d'autre part. Jadis courant unique, bien fait pour une société monolithique, l'A.C.J.C. s'ouvre alors sur une inévitable division entre action religieuse et action patriotique.

Conscients de ces malaises et reconnaissant la légitimité des aspirations nouvelles de la jeunesse, les dirigeants de l'A.C.J.C. décident d'organiser un congrès qui prendra carrément pour thème: « Orientation nouvelle de l'Association ». Le congrès a lieu à Québec en juin 1931. Il se tient sous la présidence de monsieur Joseph Dansereau. Monsieur Rodolphe Godin est chargé de proposer à l'Assemblée des Nouveaux Statuts généraux pour l'Association. Vu la teneur révélatrice de cette proposition, elle mérite d'être citée en entier, même si elle semble trop longue et assez ambiguë. La voici, telle que rapportée dans *Le Devoir* du 22 juin 1931:

Il est devenu par trop clair que 1° la masse de notre jeunesse échappe à l'organisation catholique et canadienne-française et souvent même va ailleurs. Cet « ailleurs », au surplus, ne signifie que trop la neutralité, l'amoralisme et, en général, les forces nuisibles à nos idéals religieux et français; 2° dans un effort magnifique pour l'embrigader, voici que des œuvres... se mettent à surgir de tous côtés; mais on prévoit qu'au train actuel, cela mènera à la dispersion, au morcellement qui va affaiblir nos forces vives.

Il faut mesurer les faits, les contrôler. Après plus de 25 ans d'une vie pleine de réalisations et parce qu'elle se trouve à l'heure actuelle la principale organisation post-scolaire, l'ACJC a le droit et le devoir d'étudier la situation. Voici plus d'un an que son Comité central, fortement réorganisé, s'y applique sans relâche, fidèle en cela aux directives les plus précises des autorités ecclésiastiques. Il en est venu, après avoir délibéré longuement, consulté de tous côtés, étudié de près les organisations d'outre-mer, à préconiser le projet actuel. Ce n'est plus une simple proposition venant d'un groupe. C'est un projet net et précis, élaboré sous la direction des autorités et auquel ont souscrit tous les comités régionaux. On ne va donc plus, il me semble, discuter le projet, mais simplement les modalités de sa mise en exécution.

La solution projetée est double: a) pour encadrer la masse, on veut la multiplication et la diversification des œuvres. Il en faut de tous les genres, de

⁶ *Ibid.*, p. 29.

toutes les formes. Cela va de soi; b) mais pour éviter la dispersion néfaste et puisque, chez toutes, il y a en commun les mêmes principes catholiques et nationaux, on demande qu'elles soient réunies en une fédération qui n'enlève rien à leur autonomie et à leur caractère propre, mais puisse, selon le mot de Pie XI, « grouper sans confondre, unir sans uniformiser, coordonner sans absorber ».

L'A.C.J.C., pour mieux y contribuer, veut s'étendre et s'élargir. Pour y bien arriver, elle pénétrera partout et prévoit des Cercles collégiaux, ruraux, urbains, universitaires, professionnels, ecclésiastiques et religieux. Autrement dit: la conquête de toute la jeunesse. Et « jeunesse » a beaucoup plus ici que la signification restreinte de « l'adolescence ».

Elle ne réclame pas de priorité ni de régime de faveur dans la fédération, bien qu'on l'ait déclarée l'œuvre post-scolaire par excellence. C'est à ce seul titre d'aînée qu'elle sonne l'appel et tend la main. Dans l'ensemble, restant ce qu'elle est, elle se trouvera devenir naturellement un groupe sans « cercle ». Le Cercle reste, comme aujourd'hui, ce noyau qui peut mieux s'adonner à l'étude et à une formation plus suivie. Mais il peut fonctionner dans le groupe; pas à côté. Le Cercle constituera le conseil qui dirigera le groupe; et le groupe, par ses activités, meut toute la jeunesse locale.

Le Cercle reste donc à la base, mais l'A.C.J.C. atteint la quantité à la fois et la qualité de la jeunesse, pour la sauver...

Quelle ambiguïté! Aussi bien, la discussion est longue et laborieuse. Il y a 66 articles à examiner. À la fin, on suggère que les nouveaux Statuts, tels que modifiés, soient approuvés et acceptés... pour un an! La proposition est mise au vote. 64 délégués sur 73 décident de faire, pendant un an, l'essai de la nouvelle Constitution.

On devine facilement que ce problème de fédération était loin d'être réglé. Omer Héroux écrivait alors dans *Le Devoir*:

Les promoteurs de l'entreprise nouvelle ne paraissent se faire d'illusions ni sur la difficulté ni sur le temps qu'il faudra pour la réaliser... [ils devront] compter avec le temps; ne point se laisser déconcerter par les retards ou les incompréhensions; ne point viser non plus à des cadres de papier qui peuvent faire riche, mais ne résistent ni à l'épreuve ni aux années; savoir procéder par étapes, vouloir, plutôt que très grand, bâtir ferme, solide et durable.

Monsieur Héroux avait raison d'être inquiet. Durant les années qui suivent, en même temps que (et peut-être parce que!) l'A.C.J.C. continue ses efforts de coordination et de fédération, les mouvements spécialisés se développent rapidement et affirment davantage leur autonomie.

Malgré sa généreuse ouverture et son idéal de ralliement, l'A.C.J.C. reste tout de même marquée — et cela se comprend très bien — par ses origines, ses traditions et surtout son double leit-motiv « religion et patrie », c'est-à-dire, en fait, « catholicisme et nationalisme ». Et c'est précisément par ces deux pôles — trop intimement jumelés au goût de plusieurs — qu'elle continuera de se vider.

Sur le plan nationaliste, plusieurs jeunes intellectuels se sentent de plus en plus gênés par le voisinage, dans l'idéal acéjiste, du religieux, principalement sous sa forme hiérarchique. Ils ne le répudient pas, certes, mais ils veulent se dégager de contraintes qu'ils trouvent par trop asservissantes et moralisatrices.

Alors naissent l'un après l'autre, à Montréal et à Québec, des mouvements purement nationalistes de jeunes en dehors et indépendamment de l'A.C.J.C. Ne mentionnons que les principaux.

À Montréal, les *Jeune-Canada* avec les Laurendeau, les Dansereau, les Cartier, et autres...; ensuite les *Jeunesses patriotes* avec les O'Leary, les Latrémouille, etc.; aussi les *Jeunes Laurentiens* sous l'égide du Père Mignault, s.j. Les Jeune-Canada constituent un cercle plutôt fermé qui se donne temporairement une mission d'éveilleurs nationalistes, politiques et sociaux. Les deux autres sont des organisations ouvertes à tous ceux qui croient sincèrement en l'avènement d'une Laurentie ou d'un État québécois autonome.

À Québec, après le groupe de *Vivre*, c'est celui de *La Nation* qui publie un journal portant ce nom et qui, sous la direction de Paul Bouchard, prône un idéal franchement séparatiste.

Comme on le voit, une bonne partie de la jeunesse d'alors était nationaliste et ressentait plus ou moins le frisson séparatiste ou indépendantiste. L'abbé Groulx était le maître incontesté. Me considérant moi-même comme un de ses disciples et rencontrant souvent les chefs de cette jeunesse, j'ai trouvé le phénomène assez important pour aller jusqu'à poser publiquement la question du séparatisme, sans toutefois oser donner une réponse précise.

À l'occasion de la remise annuelle du « Prix d'Action Intellectuelle » de l'A.C.J.C., le 5 avril 1935, je prononçais une conférence intitulée: « La Mission des Intellectuels Canadiens Français » où je leur demandais de s'unir dans leur diversité mais dans un idéal commun.

Permettez que je me cite dans le seul but de bien évoquer le climat d'alors et de vous faire mieux comprendre l'ardeur des débats dans lesquels je me suis trouvé impliqué par la suite et que je vous exposerai plus tard. Voici donc ce que je disais:

Ne craignons pas de poser franchement le problème capital: la Confédération est-elle, théoriquement et pratiquement, le milieu favorable au plein épanouissement de notre vie? Est-elle au contraire la machine à nous affaiblir, à nous dissoudre, à nous absorber?

Que son inspiration initiale ait été la protection des deux races par une large autonomie accordée aux provinces, nous ne saurions le nier. Mais, expérience faite et considérant l'évolution actuelle de nos conditions économiques et sociales, il est bien permis de craindre pour cette inspiration première et de se demander si la Confédération pourra y rester fidèle.

D'ailleurs, le problème se pose déjà de façon tragique. D'une part, les nouvelles conditions économiques et sociales exigent de plus en plus un régime vraiment centralisateur. D'autre part, dans l'état présent, la centralisation, c'est pour notre groupe ethnique le grand danger.

Si nous restons confédérés, nous ne pouvons sans injustice envers les deux-tiers de la population canadienne refuser la centralisation qui s'impose. Par contre, l'accepter ce serait manquer de charité envers nous-mêmes, ne serait-ce pas nous suicider?

Faudrait-il donc, pour faire face à la situation et échapper au péril qui nous menace, pour être à la fois justes envers les autres et charitables envers nous-mêmes, faudrait-il donc laisser les autres provinces poser la pierre d'angle

de leur édifice social où bon leur semblera et opérer, de notre côté, notre centralisation mais dans un état québécois? — ou chercher plutôt dans la Confédération actuelle à nous prémunir contre les inévitables dangers d'une centralisation nécessaire?

On s'étonnera peut-être de nous voir mettre si facilement en jeu la Confédération canadienne. Mais, notre survivance nationale relève de principes supérieurs au bien commun de la Confédération elle-même; elle relève de données de nature! Aux intellectuels d'agiter franchement ces questions angoissantes et d'en dégager notre idéal national concret.

Jusqu'ici, j'ai tenté de vous démontrer comment une aile importante de la jeunesse québécoise s'est éloignée, de fait, de l'A.C.J.C. en devenant plus dynamiquement et uniquement nationaliste.

Voyons maintenant de quelle façon, sur le plan religieux, une autre aile de la jeunesse québécoise se développe vigoureusement et prend pareillement ses distances à l'égard de l'A.C.J.C. Cette fois, la démarche s'effectue en sens inverse. Là, on cherchait à se dégager d'une emprise trop grande de la religion. Ici, on veut éviter le compagnonnage trop gênant d'un certain nationalisme. Il s'agit des mouvements d'Action catholique spécialisés: la J.O.C. avec les Oblats de Marie-Immaculée, la J.E.C. avec les Pères Ste-Croix, la J.A.C. avec les Clercs St-Viateur, etc.

Conséquence: les rangs de l'A.C.J.C. s'en trouvent fortement diminués. Les tensions augmentent entre elle et ces nouvelles associations, d'autant plus, peut-être, que différentes communautés religieuses y sont maintenant impliquées.

De toute évidence, un nouveau congrès de bonne entente et de coordination devient nécessaire. Il est même encouragé, sinon proposé, par l'Épiscopat qui ne manquera pas, d'ailleurs, de lui donner des «directives». Son principal but sera de mieux définir et aménager les rapports devant exister entre l'A.C.J.C. et les mouvements spécialisés d'Action catholique.

Cette fois, c'est à Montréal qu'il se tient, en novembre 1935. Près de 500 dirigeants ou délégués y assistent. Ils viennent de toutes les régions et représentent tous les organismes intéressés. Son Excellence M^{gr} Choumont, directeur diocésain de l'Action catholique à Montréal, leur donne l'avertissement suivant:

Des esprits très mal avertis ont jadis parlé de la faillite de l'A.C.J.C. Quoiqu'on dise, nous voulons qu'elle reçoive ici une sentence de vie et non pas une sentence de mort... L'A.C.J.C. doit vivre en s'adaptant aux nécessités du présent. Nous acceptons les spécialisations, nous les voulons pour que tous ces mouvements spécialisés forment une armée de batailleurs au service du Christ.

Après de nombreuses et vives discussions, on finit par s'entendre sur un nouveau plan d'organisation. Le voici tel que décrit par le journal *Jeunesse*, organe de l'A.C.J.C.:

L'A.C.J.C. sera dirigée à l'avenir par un Comité Supérieur composé des Évêques, par un Conseil Suprême et par un Comité Central.

Le Conseil Suprême devient l'autorité législative dans l'Association. Il est formé du directeur national de l'Action Catholique, de l'aumônier général de

l'A.C.J.C., des aumôniers régionaux, du Comité Central, des présidents et vice-présidents des Unions régionales, des aumôniers nationaux et diocésains ainsi que des officiers supérieurs des mouvements spécialisés.

Pour opérer un meilleur partage des surcroûts de besogne qu'apporte cette réadaptation, le Comité central comprendra dorénavant, un Exécutif de 5 membres, élus par le Conseil Suprême et chargés de l'administration générale et plus particulièrement de l'organisation financière. Cet Exécutif aura l'appui d'un Comité d'Aviseurs financiers. Outre le Comité des cinq, l'organisation centrale se composera des présidents ou secrétaires des cinq comités nationaux des J.A.C., J.O.C., J.E.C., J.C. et des représentants des cercles non spécialisés⁷.

C'était vraiment trop *parfait* — surtout trop compliqué — pour bien marcher! — « En changeant de formule, à partir de 1935, l'A.C.J.C. s'est littéralement sabordée. Et les tentatives de renflouement seront vouées à un piètre résultat », — note nostalgiquement Laurier Renaud⁸.

Les malheurs, les malaises et les heurts reprirent, tout particulièrement dans les régions de Hull et d'Ottawa, comme je pouvais le constater facilement vu que j'y résidais. Le problème inquiétait spécialement M^{gr} Joseph Charbonneau, futur archevêque de Montréal, alors grand-vicaire à Ottawa. Il préoccupait également l'abbé Adéodat Benoît, son aumônier diocésain pour l'Action catholique. Vu les conditions particulières de la région, les deux ne pouvaient accepter qu'un même organisme, comme tel et en tant que tel, pût se livrer également à l'Action nationale et à l'Action catholique. Ils m'invitent à discuter de la question avec eux.

M^{gr} Charbonneau constatant que j'ai l'avantage de connaître les deux parties en présence et aussi celui de n'appartenir ni à l'une ni à l'autre, me juge bien placé pour faire une étude objective du problème. Il me prie de lui préparer un rapport « pour me permettre de voir plus clair dans toute cette affaire », me dit-il.

Satisfait de mon travail, il me propose de le publier tel quel, comme article, dans la *Revue Dominicaine*, estimant que cela peut également rendre service à d'autres autorités religieuses.

Comme dans cet article, je soutenais des positions contraires à celles déjà prises par mes amis de la Ligue d'Action nationale, j'ai cru devoir, par loyauté, aller les en informer d'avance. Je me suis donc rendu à Montréal, le 17 novembre, où j'ai rencontré leurs deux principaux représentants: l'abbé Groulx et le père Papin Archambault, s.j., de l'École sociale populaire.

L'entrevue avec l'abbé Groulx fut particulièrement pénible. Jeune débutant, je me sentais gêné devant ce vieux lutteur de si grande renommée et que j'estimais moi-même comme un maître. Il me faisait mal d'avoir à le contredire pour la première fois et sur une question si importante. À la fin, il me dit: « Mon Père, je suis en train de préparer un article pour le prochain numéro de notre revue. J'y réitère les vues que vous connaissez déjà. Nous ne pouvons afficher ainsi notre divergence devant le grand public.

⁷ *Jeunesse*, Montréal, décembre 1935, p. 14.

⁸ Laurier RENAUD, *ibid.*, p. 84.

Un des deux articles doit être sacrifié. » Après lui avoir répondu que je ne pouvais retirer le mien, vu qu'il était déjà sous presse et que j'en avais promis la publication à une haute autorité religieuse, j'ai ajouté que je n'avais aucune objection à ce que le sien parût également, croyant aux avantages d'une saine discussion, même sur la place publique. Il m'a laissé entendre, en nous quittant, que le sien resterait dans ses tiroirs.

Le soir même, je reviens à Ottawa sans pouvoir me débarrasser de la triste impression d'avoir brisé quelque chose de précieux. Dès le lendemain, je m'empresse d'écrire au chanoine Groulx ce qui suit :

Notre divergence d'opinion m'est extrêmement pénible... Je vous l'avoue, j'ai vécu hier après-midi des instants qui compteront parmi les heures douloureuses de ma vie. Il est dur pour un homme encore jeune de se voir obligé — pour rester fidèle à ce qu'il croit être la vérité — d'opposer sa pensée à celle d'un autre qu'il a vénéré depuis son enfance, qu'il suit encore comme un maître, qu'il estime comme un chef et auquel il reste attaché malgré tout...

Je voudrais, cher monsieur l'abbé, que mes positions soient nettement établies à vos yeux, comme aux yeux de mes autres amis de l'Action Nationale⁹.

...Pour résumer notre entretien d'hier, toutes les conclusions auxquelles j'en suis venu partent de trois faits inéluctables: 1° les directives du Pape sur l'objectif de l'Action Catholique sont absolues, intransigeantes, exclusives. Elles ne peuvent subir aucune exception. Elles n'en ont pas fait pour la Belgique, la Pologne, l'Italie, etc... Elles en feront encore moins pour nous. 2° Cette Action Catholique s'établira chez nous. C'est la volonté du Pape et de nos Évêques. Et notre peuple déchristianisé en a considérablement besoin. 3° cette Action s'attachera principalement à embrigader la jeunesse, car c'est la jeunesse qui est le plus menacée, qui est l'avenir, la vie et la force.

Qu'on le veuille ou non, ces trois faits s'imposent. Nous ne pouvons pas nous y opposer... j'irai plus loin: il faut éviter de prendre, publiquement, même une attitude légitime qui pourrait « avoir l'air » d'une opposition... Au contraire, encourageons publiquement l'Action Catholique, quitte à reprendre ses dirigeants quand ils ne respectent pas les exigences légitimes de l'Action Nationale.

D'autre part, tenons d'autant plus fort nos positions nationales légitimes...

Si j'ai tant insisté sur la distinction des deux actions, c'est précisément pour mettre nos Associations en garde contre cet engouement (de transformer toutes nos organisations en Action Catholique). J'ai voulu viser tout particulièrement l'A.C.J.C. Qu'elle laisse donc les mouvements spécialisés d'Action Catholique chez les jeunes se fédérer entre eux, et qu'elle-même reste notre association nationale de la jeunesse, comme elle l'a toujours été. Qu'elle demeure en même temps organisation catholique avec son antique et louable souci d'apostolat laïc: ce qui n'est pas du tout la même chose qu'être association d'Action catholique. Enfin, que j'aie distingué les deux causes, cela ne veut pas dire que j'en sacrifie une. Une lecture de mon article vous prouvera tout le contraire. Il n'est pas contre l'Action Nationale, mais pour elle, mais pour une Action Nationale marchant, la main dans la main, à côté de l'Action Catholique. Et que l'on ne me reproche pas « d'opposer par ce fait le patriotisme et la foi. » Je n'oppose pas, je distingue et je demande même à chacun d'aider l'autre dans la mesure du possible. Que l'on ne me pose pas non plus l'objection « du compartimentage de la personnalité humaine ». Il ne s'agit pas de compartimenter les individus, il s'agit de compartimenter les associations, et cela est naturel et nécessaire à l'humanité.

... Malgré tout, je suis persuadé d'avoir servi plus que jamais, dans cet article, la cause nationale. C'est peut-être la meilleure manière de la soutenir

⁹ En somme, cette lettre et les suivantes ne font que résumer l'article en question.

que de la tenir à son rang. Si cela doit lui causer quelques souffrances, je préfère lui imposer cette souffrance-là d'une main amie, plutôt que de l'exposer à celle plus terrible de se voir briser un jour par un cou de crosse pontificale.»

Mais voilà que, deux jours plus tard, je reçois un coup de fil du directeur de la *Revue Dominicaine*, le père Marcelin Lamarche, qui m'annonce en avoir reçu un lui-même, la veille, de l'Archevêché de Montréal (plus précisément de M^{gr} Chaumont) le priant de suspendre la publication de mon article. Vous devinez mon étonnement!

J'écris alors à M^{gr} Chaumont pour lui demander respectueusement des explications:

Y a-t-il dans mon article quelque chose à reprendre du point de vue doctrinal? ou ne s'agit-il que d'une simple question d'opportunité? Quant à la doctrine, je tiens à vous assurer qu'elle a été approuvée par les meilleurs théologiens de notre Collège dominicain. J'ai même pris la peine de demander au T.R. Père Chenu, maître en Sacrée Théologie et responsable devant le Pape et notre Maître général des attitudes doctrinales du groupe des Dominicains de Juvisy... d'étudier mon texte de très près. Le Père Chenu m'affirme qu'il l'approuve entièrement et me prie de vous assurer que mon attitude n'est autre que celle du groupe de Juvisy qui, sur ce point, vient de recevoir l'approbation des cardinaux Verdier et Liénart. Il ajoute que l'abbé Lallemand, professeur à l'Institut Catholique de Paris, vient de publier à la demande de la Commission des Cardinaux et Archevêques de France, un volume où il prend des positions encore plus rigoureuses que les miennes.

S'il ne s'agit que de la question d'opportunité, je ne voudrais pas être indiscret, mais je serais curieux de savoir qui l'on veut ménager, si des interventions ont été faites à l'Archevêché et pourquoi on laisse parler les autres... surtout ceux qui, manifestement, connaissent bien peu la question et qui sont en train de compromettre gravement les plus saintes causes... Dans une pareille discussion, tout le monde devrait se souvenir qu'il ne s'agit pas d'avoir raison, mais d'avoir la vérité, quelle qu'elle soit; pour ma part, si on me démontre clairement que j'ai tort, je serai le premier à l'admettre et publiquement si l'on veut. Je ne tiens qu'à la vérité ici-bas.»

C'est M^{gr} l'archevêque co-adjuteur, M^{gr} Georges Gauthier lui-même qui veut bien répondre à cette lettre. Voici ce qu'il m'écrit le 29 novembre:

J'ai sous les yeux la lettre que vous venez d'adresser à M^{gr} Chaumont. J'aurais dû vous donner au sujet de votre article et de votre télégramme des explications. Je suis entré en retraite. Vous ne m'en voudrez pas d'en avoir attendu la fin pour vous donner signe de vie. Je regrette de vous avoir imposé tous les ennuis que vous indiquez à M^{gr} Chaumont en vous demandant de suspendre la publication de votre article. Il va de soi que je ne conteste pas la doctrine. Seulement j'ai sur les bras de ce temps-ci une question délicate à régler et, sans aucun doute, votre article eut augmenté encore mon embarras. Et voilà la triste consolation qui me reste: je contriste mes amis quand je ne veux que leur faire plaisir. Je sais que vous ne m'en voudrez pas, parce que vous êtes indulgent et que j'ai pris l'habitude de compter sur vous.

Auparavant, plus précisément le 24 novembre 1935, m'était parvenue, en réponse à la mienne, une lettre de l'abbé Groulx dans laquelle il me dit que ses collègues de l'Action nationale sont « moins irrités que désenchantés et désesparés par la tournure que prend le débat ». Il ajoute:

Je n'ai pu empêcher la publication de l'article d'André Marois¹⁰. Il paraîtra, remanié toutefois, de façon à dissimuler nos dissidences et à ne pas compromettre l'attitude doctrinale de la Revue...

¹⁰ C'est un des pseudonymes de l'abbé Groulx, l'autre est Jacques Brassier.

Il se peut que vous ayez raison. Et j'incline à croire que nos Évêques se prononceront pour une division des cadres. Qu'en résultera-t-il? une nouvelle crise et peut-être la plus grave dans la vie de notre peuple...

Quant à moi, je vous l'avoue, je suis comme un homme qui aurait à redresser l'axe de sa vie. Tant que les deux Actions, Catholique et Nationale, ont paru, à l'esprit de notre peuple, parfaitement imbriquées, compénétrées l'une par l'autre, je n'ai pas ressenti de scrupules à faire ce que j'ai fait. Maintenant que les deux actions évolueront dans des cadres dissociés, vous ne pourrez faire qu'en l'esprit de notre peuple, elles n'apparaissent profondément dissociées.

Me donner d'une façon active, en pareille occurrence, à une œuvre d'action nationale au premier chef, me semblerait peu sacerdotal.

J'ai beaucoup souffert, depuis 20 ans, de me voir condamné, cloué à un enseignement en réalité profane. À l'Université, je garde au moins, l'excuse du devoir d'état, n'ayant ni sollicité ni choisi cette sorte de ministère. L'excuse ne vaut pas dans le cas de la Revue. Peut-être aurai-je enfin trouvé l'occasion que j'ai bien souvent souhaitée: celle de me retirer de toute vie active pour me confiner à mes travaux d'histoire. Je prie le Bon Dieu de m'éclairer...

Nos directeurs auront, le 15 décembre prochain, je crois, une réunion plénière à Montréal. Tout le problème sera repris et discuté, ainsi que l'avenir de la Revue.

Sur le plan personnel et sacerdotal, quel texte émouvant!.. et qui honore son auteur! Nul doute que l'abbé ne soit aussi troublé que moi-même. Pour détendre un peu la situation, je lui réponds en commençant ma lettre par la taquinerie amicale que voici:

Vous me dites dans votre dernière lettre que «vous n'avez pu empêcher la publication de l'article d'André Marois.» Cela m'étonne fort, sachant que vous êtes en relation si intime et si étroite avec lui. Je me demande comment il a bien pu vous refuser si vous vouliez vraiment l'empêcher...

Ensuite, je tente de répondre à André Marois qui me classe parmi les «mauvais primaires» qui excluent des organisations d'Action catholique l'Action nationale directe. Je lui rappelle que l'Action nationale et l'Action catholique se situent sur deux plans différents. La première est du domaine naturel, humain et terrestre: l'autre se situe sur le plan surnaturel, religieux et divin. Je termine ainsi:

Je comprends comme pas un, cher monsieur l'abbé, la grande angoisse que vous me décrivez dans votre lettre. Prêtre moi aussi, et vous restant tout attaché plus que jamais, je partage cette angoisse et j'en souffre d'autant plus douloureusement que j'en suis malheureusement un peu l'occasion. Notre divergence d'opinion, je vous l'ai dit, m'est extrêmement pénible. Mais j'ai vu au-dessus de nous deux une cause sacrée, qui nous est également chère, engagée dans une épreuve décisive. Vous croyez que le coup que je lui porte va la tuer. Je crois avec bien d'autres qu'il sera son salut.

Je crains, cher monsieur l'abbé, que les tristes expériences du passé ne vous aient rendu trop pessimiste et que vous n'ayez pas assez de confiance dans nos forces de résurrection, dans la belle et vivante jeunesse qui s'agite et qui monte. Les temps sont changés. Le jeune Québec veut vivre et il vivra. De grâce, au nom de cette jeunesse, vous, le grand chef, l'entrepreneur héroïque qui, presque seul, durant les temps d'effondrement général, n'a cessé d'empêcher notre édifice national de s'écrouler complètement, vous, de grâce, ne jetez pas le manche après la cognée juste au moment où, malgré une crise passagère ou plutôt à la faveur même de cette crise, toute une armée de jeunes forces arrive à la rescousse pour vous aider non seulement à soutenir mais à rebâtir notre Canada français.

Il faut avoir confiance en une organisation spécifiquement nationale de notre jeunesse, marchant la main dans la main à côté de l'organisation de l'Action Catholique. Personnellement, j'aurais désiré que l'A.C.J.C. restât cette organisation nationale en laissant les mouvements spécialisés d'Action Catholique se fusionner entre eux. L'A.C.J.C. semble plutôt s'orienter vers l'Action Catholique. Dans ce cas, hâtons-nous de faire naître, sous la direction de jeunes chefs laïcs catholiques, l'Association nationale désirée. Pourquoi les Jeune-Canada ne prendraient-ils pas la tête de ce mouvement? S'il y avait dans chacune de nos dix principales villes québécoises un groupe de quelques Jeune-Canada bien trempés, catholiques, intelligents, patriotes, fiers et courageux comme ceux de Montréal, voyez-vous le grand réveil?... Je vous prierais de faire part de mon vœu à qui de droit!... Après cela, ne me redites pas, de grâce, que vous n'avez plus maintenant qu'à vous effacer. Non, vous êtes bien là où vous êtes. Vous êtes tout qualifié pour être l'animateur spirituel de ces nouvelles forces, l'âme chrétienne de cette renaissance nationale et vous y resterez « prêtre » autant que jadis, c'est-à-dire magnifiquement...

À son tour, il me répond en des termes que je me permets de citer ici comme témoignage éloquent de son humilité :

Mon cher Père, je suis désolé que l'article d'André Marois vous ait si vivement déplu... Quant à la question de fond, je vous disais, je pense, dans ma dernière lettre, quelque chose comme ceci : « il se peut que vous ayez raison. » Réflexion faite, voilà déjà plusieurs jours que, pour ma part, je me suis rangé à votre avis¹¹... Il faut que la jeunesse s'organise dans des cadres absolument libres. Et pour prouver jusqu'à quel point nous sommes d'accord, il y a déjà plus de dix jours, j'ai fait inviter les Jeune-Canada à notre réunion du 15 prochain, en vue d'élaborer avec eux un projet d'organisation de la jeunesse sur le plan national. Dans l'intervalle, j'ai encouragé de mon mieux les Jeunesses Patriotes avec qui j'ai quelques relations... Voilà, mon cher Père, quelques explications que je vous griffonne à la course et où je n'ai pas réussi à dire toute ma pensée comme je l'eusse voulu. Pour le reste, si l'article d'André Marois vous a blessé de quelque façon, je vous en demande, pour ma part, bien humblement pardon, vous êtes bien le dernier homme à qui je voudrais volontairement faire de la peine.

Hélas! ces beaux rêves — ce vœu commun de l'abbé et du père — n'ont pu se réaliser. Pour la jeunesse, l'incompréhension, les tensions et les oppositions ont continué. Puis la deuxième guerre mondiale est venue, lui imposant d'autres préoccupations et d'autres distractions! Il demeure cependant que, même si certaines organisations n'ont pu réussir à se renouveler et d'autres à maintenir leur merveilleux dynamisme, toute la jeunesse d'un peuple, durant une longue décennie, a été brassée, secouée, stimulée par des idées nouvelles résultant de son nouvel entourage et de sa propre vitalité. Combien de jeunes en sont sortis mieux préparés pour participer ensuite plus fructueusement et plus efficacement à une Révolution tranquille... déjà amorcée par eux-mêmes!

¹¹ Pourtant, le même abbé Groulx, dans ses *Mémoires, tome III, 6e vol., (1931-39)*, p. 287, écrit étonnamment sur ce même sujet:

« C'était le temps où des théologiens plus ou moins improvisés commençaient d'opposer l'action nationale à l'action catholique. Vue courte et malheureuse qui nous aura fait tant de mal, aura déraciné toute une génération de jeunes Canadiens français, sans les rendre, pour cela, il fallait s'y attendre, plus catholiques.

...Hélas, deux fois hélas, et encore une fois qui dira le mal que nous aura fait l'invention de ce dualisme entre le patriote et le catholique.

Le regretté André Laurendeau écrivait, non sans une certaine nostalgie, dans *Le Devoir*, en 1950 :

On reste marqué par les aventures de l'action et de la pensée, vécues en groupe autour de la vingtaine. Et inversement, les idées qui ne rencontrent plus les jeunes, sur lesquelles les jeunes ne s'excitent pas, ne s'emballent pas et même ne dépassent pas la mesure, ont un avenir incertain. Elles s'appauvrissent, elles deviennent vieilles et froides, elles vont connaître une éclipse.

Dans l'ordre national, des générations ont connu ce stimulant dans des groupes d'Action et des Cercles d'étude. Nous qui les avons connus à leur déclin, ne mesurons pas toute la force, toute l'ardeur qu'ils possédèrent il n'y a pas si longtemps. Puis ces groupements ont dérivé, ils ne se sont pas renouvelés, ils allaient mourir quand l'Action Catholique spécialisée est venue construire une autre œuvre, plus nécessaire encore.

Mais il manque aujourd'hui une grande œuvre de jeunesse canadienne-française; les premiers à s'en rendre compte sont précisément ceux qui tentent de réinsuffler la vie à des mouvements nationaux de jeunesse. Ils cherchent une formule nouvelle, ils s'en approchent, mais, malgré quelques réussites indéniables, ils ne l'ont pas encore tout à fait découverte.

À tous les degrés de l'enseignement, aucun groupe n'a la vitalité que manifestait par exemple, il y a 40 ans, l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française. Dans le domaine national, l'effort reste isolé et caché; et parfois l'indifférence règne. Il y a là un *manque*, dont nous mesurerons les répercussions dans dix ou quinze ans — c'est-à-dire quand il sera trop tard. »

J'ignore si notre ami André écrirait encore ainsi en 1976. Peut-être trouverait-il qu'il n'est pas encore trop tard?...

Quoi qu'il en soit, je pense qu'il estimerait, comme moi, que chaque partition spéciale des Préludes de la Révolution tranquille, telle que celle esquissée ce soir, a pris le rythme et l'air d'un chant de libération. Je crois aussi qu'il souhaiterait que chacun de vous interprète et joue à sa façon ces « nouvelles notes sur d'anciens instruments »... à moins qu'il n'en compose de plus nouvelles!

La Faculté des Sciences sociales de Laval: prélude de la révolution tranquille

par Maurice LAMONTAGNE*

Au cours d'une récente conversation avec le R.P. Lévesque au sujet du programme de cette soirée, il m'a fait part du thème qu'il avait l'intention de développer mais il m'a suggéré de le prolonger plutôt que de le commenter. Ayant presque toujours suivi ses conseils depuis 40 ans, j'ai donc décidé de me reporter à une époque ultérieure et de montrer comment la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval a été l'un des plus beaux préludes de la Révolution tranquille. Ce court rappel historique sera en même temps un hommage au R.P. Lévesque qui a été le vé-

* Le sénat du Canada.

ritable créateur de cette Faculté: il lui a certes donné un corps mais il lui a surtout insufflé une âme.

Je voudrais d'abord présenter certaines propositions que je n'aurai malheureusement pas le temps de justifier mais qui doivent servir de toile de fond à mon exposé. À mon avis, l'histoire du Québec a presque toujours été caractérisée par deux constantes étroitement reliées et assez uniques. D'abord, l'opposition entre les sources et l'orientation de la croissance économique d'une part, et le contenu de l'idéologie dominante, d'autre part. Ensuite, le fossé entre les préoccupations des élites et les problèmes du peuple.

Les sources dynamiques de la croissance économique — les marchés, la technologie, le capital, la gestion et même les politiques — ont été externes, internationales pour ne pas dire impériales et surtout nord-américaines à partir du 20^e siècle. Elles ont apporté l'industrialisation avec toutes ses conséquences, notamment l'urbanisation. Par contre, l'idéologie dominante dans ses dimensions politique, religieuse et culturelle a été d'origine interne et a tenté de conserver et de propager les valeurs d'une réserve agricole inspirées par la physiocratie.

Cette première constante historique, cette opposition entre les causes objectives de la croissance économique et l'idéologie dominante a eu pour conséquence de créer et de maintenir un fossé entre les élites et le peuple. Pendant que celui-ci était aux prises avec « les pépins de la réalité » et devait lutter pour son *niveau* de vie en participant avec les étrangers au mouvement d'industrialisation, les élites étaient ailleurs, se préoccupant de la survivance d'un *mode* de vie dépassé. Cette trahison des élites bien inconsciente d'ailleurs constitue une autre constante qu'on peut déceler facilement au cours des principales phases de notre histoire, particulièrement à partir de Papineau.

Ce climat objectif et idéologique, on le retrouve vers la fin des années 1930 et au lendemain du deuxième conflit mondial. La phase exponentielle de la croissance économique du Québec qui devait aboutir au seuil de l'affluence devient alors évidente mais elle a pour cause principale l'envahissement du capital, de la technologie et des gestionnaires américains. Le citoyen moyen profite de l'industrialisation mais il subit également les inconvénients de l'instabilité économique et de l'insécurité sociale. Il a besoin de protection mais c'est le gouvernement fédéral qui lance les politiques anti-cycliques et le système de sécurité sociale.

La puissance politique provinciale, les autorités religieuses et l'École nationaliste, malgré certaines divergences, s'entendent sur l'essentiel d'une idéologie à rebours. Celle-ci prêche la revanche des berceaux mais l'offre d'emplois est insuffisante. Elle prescrit le retour à la terre mais le potentiel agricole est épuisé. Elle vante les avantages du milieu rural mais les paysans doivent émigrer vers les villes. Elle s'oppose à la sécurité sociale et même aux allocations familiales comme étant d'inspiration protestante et centralisatrice, mais la charité de la Société de Saint-Vincent-de-Paul et le crédit agricole ne parviennent pas à secourir les ouvriers et leurs familles souffrant de l'instabilité économique et de l'insécurité sociale.

L'idéologie dominante propose un corporatisme impossible surtout au Québec mais elle boude le syndicalisme et le coopératisme qui pouvaient vraiment aider le peuple. Elle perçoit l'autonomie provinciale même négative et intransigeante comme nécessaire au groupe mais le R.P. Lévesque fait scandale quand il déclare que la liberté individuelle aussi vient de Dieu. Elle impose le confessionnalisme religieux et national comme garantissant la survivance de la réserve — la langue était alors censée être la gardienne de la foi — mais l'envahissement économique américain s'accélère.

C'est dans ce climat de contradictions que s'insère la création de la Faculté des Sciences Sociales. Elle devient une institution vraiment révolutionnaire. Au sein de l'Université, elle ne sera pas une faculté comme les autres. En tentant de rejoindre les besoins de la société québécoise contemporaine, elle doit s'affirmer par conséquent en opposition avec l'idéologie dominante définie par les élites traditionnelles. La Faculté est conçue à l'image et à la ressemblance de son créateur.

Le R.P. Lévesque s'inspire avant tout d'un humanisme chrétien respectueux de la personne, de son épanouissement et de sa liberté. Il est philosophe mais sa conception du thomisme est dynamique et ouverte aux autres systèmes. Il est aussi un homme d'action et son réalisme lui fait accepter l'apport des sciences sociales expérimentales comme indispensable pour comprendre et résoudre les problèmes de la société québécoise contemporaine. Il préfère le patriotisme ouvert au nationalisme étroit car il conçoit le premier comme mettant le groupe au service de l'individu et le second comme assujettissant l'individu au groupe. D'après lui, la société canadienne-française doit vivre et non seulement survivre; et pour s'épanouir et s'enrichir, elle a besoin d'assimiler et de rayonner: dans ce contexte, la réserve québécoise dominée par le confessionnalisme religieux et national, c'est l'asphyxie.

Avec une telle inspiration, il n'est pas étonnant que la jeune Faculté s'attire les foudres de la pensée officielle de l'époque. Les Jésuites supportés par la plupart des évêques, notamment Monseigneur Courchesnes, se chargent de l'attaque sur le plan religieux. L'École nationaliste inspirée par l'abbé Groulx et dirigée par François-Albert Angers mène le combat au niveau culturel avec le support plus ou moins soutenu du *Devoir*. Maurice Duplessis et l'Union nationale poursuivent la bataille avec acharnement sur le plan politique. Monseigneur Vandry, recteur de l'Université Laval, tente constamment de couper la Faculté de ses moyens mais il n'ose pas ou il se sent incapable de lui donner le coup de grâce.

Comment cette jeune institution peut-elle résister à un tel assaut qui atteint son maximum d'intensité de 1948 jusqu'à vers 1955? Comment peut-elle accomplir son œuvre dans un tel climat, avec des moyens de fortune, sans bibliothèque au début et alors que les principaux auteurs classiques en sciences sociales sont à l'index? Je n'ai pas le temps de répondre à ces questions car je dois plutôt décrire brièvement le rôle qu'a joué la Faculté.

La société québécoise et ses institutions tant publiques que privées ont grand besoin à cette époque de nouvelles élites initiées aux sciences

sociales, de nouvelles techniques d'action et d'un renouveau doctrinal. La Faculté va se charger de répondre à ces besoins.

Il existe au Québec un grand nombre de mouvements populaires qui végètent faute d'une direction éclairée. La Faculté établit une section d'éducation des adultes qui offre des cours du soir et organise des sessions intensives afin de former des administrateurs et des animateurs pour ces mouvements et permettre à ceux qui autrement n'auraient pas accès à l'université d'acquérir au moins des connaissances élémentaires en sciences sociales.

Le syndicalisme, dirigé soit par des Américains ou des aumôniers, est d'une faiblesse lamentable face à la grande entreprise et à la puissance politique. La Faculté crée une section des relations industrielles, lance une revue, organise des congrès annuels et des sessions intensives dans ce domaine afin de permettre aux chefs syndicaux d'alors d'accroître leurs connaissances et surtout de préparer la relève.

Le mouvement coopératif est divisé; il manque lui aussi de dirigeants compétents et d'inspiration doctrinale. Le Conseil supérieur de la coopération naît et la revue *Ensemble* est lancée sous les auspices de la Faculté. Le premier diplômé à obtenir un emploi à l'extérieur s'engage en 1941 dans l'organisation centrale des Caisses populaires.

Les mouvements sociaux se trouvent dans la même situation et sont animés par la bonne volonté plutôt que par la compétence. La Faculté établit l'École de service social pour former des travailleurs sociaux et réussit à faire cesser l'isolement dans lequel vivent ces différents mouvements en étant à l'origine de la fondation du Conseil des œuvres de charité de la ville de Québec.

La société québécoise a besoin d'économistes, de sociologues et de d'autres spécialistes en sciences sociales soit pour définir ses problèmes et proposer les solutions par la recherche soit pour travailler dans l'administration tant publique que privée. La Faculté organise des sections d'économie et de sociologie qui tout en formant leurs propres spécialistes offrent aussi des cours en ces matières aux autres sections qui en ont besoin. Les diplômés en économie et en sociologie se trouvent de l'emploi dans le secteur privé mais ceux qui désirent œuvrer au sein de la fonction publique doivent se rendre à Ottawa qu'ils le veulent ou non car l'accès au gouvernement du Québec leur est interdit.

Les nouvelles élites formées à la Faculté et ailleurs aussi plus tard se multiplient mais une fois engagées dans leurs champs d'action respectifs elles demeurent isolées pendant que l'idéologie dominante donne une image plus fautive que jamais de la réalité québécoise. C'est encore de la Faculté que vient l'idée d'établir l'Institut canadien des Affaires publiques comme centre de rencontres, de discussions et de ralliement de ces nouvelles élites. «Le Peuple Souverain» est le thème des premières assises tenues en 1954. Les réunions annuelles de ces instituts constituent en quelque sorte les États généraux de la Révolution tranquille.

Voilà en somme comment la Faculté des Sciences Sociales a participé au renouveau du Québec en s'approchant du peuple abandonné par l'idéologie dominante, en lui préparant de nouvelles élites et en inspirant un nouveau dynamisme aux mouvements populaires. Elle a établi la coïncidence entre la nouvelle idéologie et la réalité québécoise.

Vue de ce contexte, la Révolution Tranquille n'a été que le fruit et la manifestation politique d'une évolution longue de 20 ans. Elle a été révolutionnaire parce qu'elle a fait tomber le vieux masque idéologique pour faire apparaître le vrai visage du Québec. C'est à la suite d'une enquête en profondeur sur les problèmes, les aspirations et les priorités du peuple québécois que le Parti libéral a déterminé le grand thème de la campagne électorale de 1960. Il fit alors porter l'accent sur l'éducation et sur les questions économiques et sociales. Il mit de côté la vieille idéologie dominante et fit à peine allusion aux relations fédérales-provinciales.

Le 25 juillet 1960, trois semaines à peine après la prise du pouvoir, le nouveau premier ministre se rend à Ottawa pour présenter selon Le Devoir le manifeste Lesage-Lapalme. Un extrait de ce texte donne une bonne idée de l'esprit nouveau: «...nous n'avons pas l'intention de nous enfermer dans un isolement qui serait aussi illusoire pour un membre de notre confédération que nuisible à son ensemble.

«Sur le plan culturel, notre principal objectif, c'est de travailler avec vigueur à l'enrichissement et à l'épanouissement de la culture canadienne-française tout en garantissant pleinement les droits de nos minorités, dont nous apprécions l'apport à toute sa valeur. Nous voulons que cette culture en se développant puisse également rayonner à travers le Canada....

«Cette position que nous prenons sur le plan culturel, nous voulons l'appliquer aussi sur le plan politique dans le cadre du fédéralisme canadien. La souveraineté provinciale ne doit pas être un concept négatif et incompatible avec le progrès; ce doit être une réalité bien vivante....

«Par ailleurs, si la souveraineté exclut la dépendance, elle requiert une coopération constante, et souvent l'action conjointe des différentes sphères de gouvernement; autrement plusieurs problèmes ne peuvent recevoir de solution efficace....

«En somme, le gouvernement de la province de Québec entend exercer sa pleine souveraineté dans les domaines qui relèvent de sa compétence sans toutefois ignorer que tous les gouvernements de notre pays sont soumis à une interdépendance inéluctable.»

C'est ainsi que la Révolution tranquille se plaçait exactement dans la même ligne de pensée que celle qui avait inspiré la création et le développement de la Faculté des Sciences Sociales. La première heure de cette Révolution fut à mon avis la plus belle, mais elle devait être de courte durée. En Octobre 1962, «Maîtres chez-nous» devient le thème de la campagne électorale. Lors de mon premier discours à la Chambre des Communes le 25 juin 1963, je déclarais: «Dans la Province de Québec on parle de séparatisme, de réunir les États généraux, d'organiser une association d'É-

tats quasi indépendants. En fait, ce ne sont pas les séparatistes eux-mêmes qui sont dangereux pour le moment: ce sont ceux que j'appelle les crypto-séparatistes.... Ce sont les apprentis-sorciers du séparatisme qu'il faut craindre avant tout car ils utilisent ce mouvement comme instrument de chantage. Ils produisent l'inondation qu'ils ne pourront plus bientôt contrôler.»

En somme, le confessionnalisme religieux était mort mais plusieurs parmi les nouvelles élites même à la Faculté des Sciences Sociales — rejoignaient les anciennes et le confessionnalisme national renaissait au niveau idéologique avec une virulence accrue pour détourner la Révolution Tranquille de son esprit et de ses objectifs initiaux. Mais il s'agit-là d'une autre histoire que René Lévesque peut raconter beaucoup mieux que moi.